



PROCES VERBAL
N° 36/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le mercredi 12 juin à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

Etait absent :

- Brahim Ould Hamed, membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES

1°/-Examen du complément d'informations N°204/CPMP/SI reçu le 10 juin 2013, demandant l'approbation du projet de marché relatif au contrôle des travaux d'entretien routier.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec ALPHA CONSULT pour un montant de 289.880.000 ouguiya TTC et un délai d'exécution de 36 mois.

2°/-Examen de la lettre N°200/CPMP/SI reçue le 06 juin 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de la route Kseir-Trochan-Choum.

(Handwritten signatures and initials)

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché au groupement ATTM/MTC pour un montant de 4.747.956.770 UM TTC et un délai d'exécution de 20 mois.

3°/-Examen de la lettre N°190/CPMP/SI reçue le 03 juin 2013, demandant l'autorisation de passer par entente le projet de marché relatif au contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route Kiffa-Tintane.

Décision

Les éléments fournis ne permettent pas à la CNCMP d'autoriser la procédure d'entente directe pour la passation dudit marché.

4°/-Examen de la lettre N°182/CPMP/SI reçue le 28 mai 2013, demandant l'approbation du projet d'avenant relatif à la maîtrise d'œuvre du PAN-PA.

Décision

Les éléments fournis ne permettent pas à la CNCMP d'autoriser la passation dudit projet d'avenant.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

5°/-Examen de la lettre N°559/CMSSBIE reçue le 10 juin 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des propositions financières relatives au Master plan pour le transport des hydrocarbures à l'horizon 2022 ».

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation financière proposant l'attribution du marché au consultant FISCHTNER pour un montant de 412.401 Euro Hors TVA et droits de douane et un délai d'exécution de 06 mois sous réserve de la non objection du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SNDE

6°/-Examen du complément d'informations N°438/CPMP/SNDE reçu le 09 juin 2013 demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques relatives aux travaux d'AEP du Dhar -Axe Nord.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

7°/-*Examen* de la lettre N°305/CPMP/SS reçue le 10 juin 2013, demandant l'approbation du projet d'avenant au marché à commandes relatif à la fourniture de tables bancs.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet d'avenant sans incidence financière.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Yacoub Ould Haibetly



Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim